

Comité technique central

23 novembre 2022

Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Le comité technique central se réunit aujourd'hui une dernière fois avant la tenue des **élections professionnelles**. Sur ce sujet, **de nombreuses inquiétudes subsistent** : faiblesse du pourcentage d'activation des boîtes mails créées, **incompréhension pour de nombreux agents de l'abandon du vote à l'urne, difficultés réelles pour se connecter ...** La **CFTC** espère que la mobilisation de tous, sur ces derniers 8 jours, permettra une participation satisfaisante et nécessaire à la bonne santé de la représentation syndicale.

Aujourd'hui, l'avis des organisations syndicales est demandé sur **deux points principaux** : le **projet de budget primitif (BP) emplois 2023** et le **tableau des emplois de la Ville au 31 décembre 2022**.

Au vu des éléments transmis, la **CFTC** souhaite d'abord souligner l'important travail de la DRH pour la préparation des tableaux complexes du BP et la production des nombreux procès-verbaux des séances précédentes. Pour ce travail souvent mené dans des délais et des conditions très exigeantes, que les agents et les services en soient ici remerciés.

Sur le sujet principal de cette séance : le **BP emplois 2023**, la **CFTC** constate positivement la création de 210 postes dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire. C'est un pas positif que la Ville doit poursuivre. La **CFTC** note également le **très important volume de 464 créations de postes (hors résorption de l'emploi précaire)**. Cet accroissement déjà très élevé sur 2022 (avec 423 créations) se poursuit donc.

Ces 464 créations correspondent presque à égalité soit à de nouvelles missions (206 postes) soit à des renforcements (195 postes) et dans une moindre part à de nouveaux équipements (63 postes). **Pour la CFTC, ces chiffres, prometteurs d'évolutions que nous espérons favorables aux Parisiens, ne doivent pas pour autant masquer d'autres réalités préoccupantes.**

La première est qu'il s'agit d'emplois « budgétaires » mais non pas d'emplois « pourvus ». **Prévoir les crédits est nécessaire mais embaucher l'est tout autant !** Si ces effectifs n'arrivent pas sur le terrain en temps et en heure, les services ne fonctionneront pas ou mal. Cette constatation pour ces nouvelles créations vaut aussi pour les anciennes puisque **de très nombreux postes sont à ce jour vacants sur plusieurs services : à la DEVE, la DPE, la DFPE et d'autres ...** Ces sous-effectifs épuisent et fragilisent les équipes présentes ! Cela fait déjà longtemps que la **CFTC** tire la sonnette d'alarme sur ce point !

Une seconde, corrélée à la première, est la **trop faible attractivité de la Ville**. Comment attirer des jeunes et des agents qualifiés et motivés sur une **majorité d'emplois trop faiblement rémunérés** (particulièrement dans le contexte inflationniste actuel) dans un environnement où la vie est de plus en plus chère, les loyers intra-muros inabordables et les conditions de vie difficiles, qu'il s'agisse de la pollution et plus encore aujourd'hui des transports. **La question pour de jeunes embauchés de pouvoir accéder à des logements à prix réduits dans Paris reste pour la CFTC un enjeu que la Ville doit relever** tant dans une perspective de **mixité sociale** que dans l'optique de **rajeunir nos pyramides des âges vieillissantes** et de **maintenir un emploi de qualité et en nombre suffisant pour les besoins des services de la municipalité**.

Une troisième préoccupation est qu'à côté des créations, **les redéploiements** se poursuivent. Or comme chacun le sait, **un redéploiement, c'est une suppression de poste**. Sur ce projet de BP 2023 : **351 sont programmés, c'est un chiffre considérable !** Sur ce total, **120 concernent la DASSCO avec la baisse de la démographie scolaire, ce qui n'est pas très encourageant pour la vitalité de la Capitale**, constatation qui rejoint nos précédentes observations sur les questions d'attractivité de la Ville et les contraintes qui pèsent sur les Parisiens comme sur les agents. Par ailleurs, **231 autres suppressions concernent 12 autres directions**. Pour celles-ci, « rendre » des postes est souvent un exercice complexe qui s'ajoute aux situations de sous-effectifs préoccupantes déjà évoquées.

Comme l'année dernière, la **CFTC** espère donc, Monsieur le Maire, qu'au-delà des effectifs budgétaires « théoriques » présentés aujourd'hui, la réalité des conditions de recrutement, d'emploi, de fidélisation des agents et de leur rémunération seront encore au cœur des préoccupations de l'Exécutif en 2023.

La **CFTC** vous remercie de votre attention.

La CFTC à vos côtés !
Pour vous défendre et vous informer.

- du 1^{er} au 8 décembre -

**JE VOTE
CFTC**